

Contrôle parental iPhone

Activation du contrôle parental iPhone / iPod Touch / iPad

- Rendez-vous dans le menu *Réglage* de votre iPhone (icône grise dentelées)
- Ouvrez la sous-rubrique *Général*
- Ouvrez la sous-rubrique *Restrictions*
- Cliquez sur *activer les restrictions*
- Saisissez votre code secret
- Dans la première rubrique, vous pourrez activer ou désactiver les programmes intégrés
- Dans localisation vous pourrez désactiver le suivi GPS pour chacune des applications
- Cliquez à nouveau sur *Restrictions* et rendez-vous dans la rubrique *Contenu autorisé*.

Vous pourrez autoriser ou non l'accès aux chansons explicites et bloquer les chansons et vidéos selon la classification par âge limite

Note : le contrôle parental ne concerne que les programmes natifs de l'iPhone, les applications achetées ou téléchargées ne sont pas protégées par le contrôle parental de Apple.

Contrôle parental ORANGE

mobile

L'option contrôle parental mobile* d'Orange permet de bloquer en connexion mobile l'accès aux sites web inappropriés et sensibles (charme, rencontre...) sur tout l'Internet mobile, ainsi que les appels visio ou vocaux vers les numéros surtaxés commençant par 0895, 0897 et 0899.

* Contrôle Parental mobile est une option disponible sur le réseau mobile uniquement qui ne fonctionne ni en Wi-Fi ni avec un terminal BlackBerry ® associé à une offre, une option ou un service BlackBerry ®

Bon à savoir : L'option est gratuite et sans engagement. Elle est activable sur demande en boutique lors de la souscription de l'offre, ou depuis Internet dans l'espace client. L'option est activée ou désactivée dans les 24h suivant votre demande.

Plus d'information : [Bien vivre le digital – Activer le contrôle parental Orange](#)


Contrôle parental android

Activation du contrôle parental mobile Android

Pour activer le contrôle parental sur votre mobile Android, rendez-vous sur votre Google Play store.

1. Sur l'appareil sur lequel vous souhaitez activer le contrôle parental, ouvrez l'application Google

Play Store  .

2. En haut à gauche, appuyez sur Menu  > **Paramètres**
> **Contrôle parental.**
3. À côté de l'option « Contrôle parental », positionnez le bouton sur la position **Activée.**
4. Créez un code, que l'utilisateur devra saisir afin de modifier les paramètres du contrôle parental. Si vous configurez le contrôle parental sur l'appareil de votre enfant, choisissez un code qu'il ne connaît pas déjà.
5. Appuyez sur le type de contenu que vous souhaitez filtrer.
6. Choisissez comment filtrer ou limiter l'accès.

Une fois le contrôle parental configuré, vous pouvez l'activer ou le désactiver. Lorsque vous l'activez de nouveau et créez un code, les anciens paramètres ne sont pas modifiés. Vous pouvez ainsi partager un appareil avec des personnes qui n'ont pas besoin du contrôle parental. Pour plus d'informations : <https://support.google.com/googleplay/answer/1075738?hl=fr>

Il est également possible de télécharger des applications dédiées au contrôle parental :

Contrôle parental Xooloo Digital – (pour tous les mobiles)

[Télécharger l'application](#)

Contrôle parental Parentsdanslesparages – (pour iphone, ipod et ipad)

[Télécharger l'application gratuite](#)

Contrôle parental Parentsdanslesparages – (pour mobile et tablette Android)

[Télécharger le controle parental pour android](#)

Contrôle parental FREE mobile

Free Mobile ne propose pas de contrôle parental dans son offre comme les autres opérateurs .

Cependant dans les options vous avez la possibilité d'activer les options suivantes :

- un filtrage horaire qui permet de limiter les creneaux d'utilisation du portable à son enfant
- Filtrage d'appels et SMS indésirables

En parallèle, Free Mobile vous invite à télécharger un logiciel de filtrage afin de compléter peuvent compléter la présence physique du parent, en réduisant encore les risques d'une confrontation avec des contenus choquants pour l'enfant.

Ces logiciels filtrent les sites web indésirables, le plus souvent à partir d'une analyse de mots-clefs et de listes de sites autorisés ou à l'inverse interdits (liste blanche, noire, etc...).

Il existe plusieurs types de logiciels de contrôle parental, certains intégrés dans une suite logicielle payante telles Mc Afee Internet Security Suite (antivirus + parefeu + anti-spam+ anti-spyware), d'autres proposés seuls en payant ou gratuitement tel que Free Angel, étant entendu que le prix en la matière n'est pas forcément un gage de qualité.

Pour plus d'information consulter la page suivante :

<http://mobile.free.fr/protection-enfance.html>

Contrôle parental SFR mobile

Le dispositif contrôle parental SFR n'est effectif que lorsque vous naviguez depuis votre appareil mobile équipé d'une carte SIM et depuis l'accès réseau fourni par cette carte SIM. Il n'y a pas de contrôle lorsque votre appareil utilise un réseau WiFi.

Que faire pour activer le Contrôle Parental Mobile SFR?

Vous pouvez activer le Contrôle Parental Mobile :
soit dans votre point de vente SFR lorsque vous achetez un forfait, sur simple demande , soit par téléphone auprès de votre Service Client ,
soit sur sfr.fr.

L'option est activée dans les 72h suivant votre demande.

Comment activer le Contrôle Parental Mobile ?

1. Accédez à la page d'activation du Contrôle Parental.
2. Identifiez-vous avec le numéro de mobile de votre enfant et le mot de passe Contrôle Parental.
3. Choisissez un profil.

[Accéder à la page d'activation du Contrôle Parental](#)

Quels sont les profils disponibles ?

Vous pouvez choisir l'un des 4 profils suivants :

- Profil standard : navigation sans contrainte sur Internet (aucun site n'est bloqué).
- Profil 18+ : accès total aux contenus du Web pour les adultes et accès sécurisé aux contenus adultes via un code

pour une meilleure protection des mineurs.

- Profil Contrôle Parental : blocage des contenus réservés aux adultes, des sites de rencontres et des sites de charme.
- Profil Contrôle Parental Renforcé : blocage des sites de chats, blogs et réseaux sociaux.

☐ Vous savez maintenant comment garder un œil sur la navigation Internet de vos enfants grâce à au Contrôle Parental Mobile !

Le Contrôle Parental s'opère à chaque connexion Internet, mais il n'est pas actif sur le réseau Wi-Fi et sur les mobiles BlackBerry.

Si vous avez activé le Contrôle Parental Renforcé :

Votre enfant peut accéder à tous les sites du Web exceptés :

- les sites de rencontres ;
- les sites proposant des contenus violents ;
- les sites proposant des contenus réservés aux adultes.☐

Lorsque votre enfant tente d'accéder à un site dont l'accès est bloqué par le Contrôle Parental, il est automatiquement redirigé vers le Portail Junior où une liste de sites accessibles lui est proposée.

Si vous avez activé le Contrôle Parental :

Votre enfant peut accéder aux sites « tous publics » du Web, du portail SFR et de Gallery exceptés :

- les Chats ;
- les Blogs ;
- les Réseaux sociaux ;
- les sites de rencontres ;
- les sites proposant des contenus violents ;
- les sites proposant des contenus réservés aux adultes.

Si votre enfant tente d'accéder à un site qui fait l'objet du

Contrôle Parental, il est redirigé vers une page d'erreur.

Pour une protection globale optimale, SFR propose un service d'abonnement payant :

http://www.sfr.fr/sfr-et-moi/vos-services-sfr/sfr-family/#sfrclid=S_hub-sfr_controle-parental_bas-page_sfr-family-cp

Plus d'infos en consultant la page :

<http://www.sfr.fr/sfr-et-moi/vos-services-sfr/controle-parental/>

Contrôle parental BOUYGUES mobile

Soucieux de protéger le plus jeune public, Bouygues Telecom propose un service de Contrôle Parental simple et gratuit.

Ce service vous permet de verrouiller l'accès aux sites proposant des contenus Internet Mobile pouvant heurter la sensibilité de vos enfants depuis les réseaux GSM/EDGE/3G+.

En cas de mobile compatible Wi-Fi, pensez à désactiver l'accès Wi-Fi.

Si l'utilisateur de la ligne est mineur, nous vous recommandons son activation au moment de la souscription.

Si vous êtes client Forfait, l'activation s'effectue via votre [Espace client](#) rubrique gérer mes options > options de téléphonies ou par le Service Clients de Bouygues Telecom sur simple appel au 614 de la part d'un parent.

Si vous êtes client Carte Bouygues Telecom, l'activation est

effectuée par le service clientèle de Bouygues Telecom sur simple appel au 634 de la part d'un parent.

Pour désactiver le Contrôle Parental, rien de plus simple, il suffit d'un simple appel au Service Clients de Bouygues Telecom de la part d'un parent :

- au 614 pour les clients Forfaits
- au 634 pour les clients Carte Bouygues Telecom

Pour une plus grande sécurité, un Conseiller de Clientèle contrôlera votre identité avant de désactiver gratuitement le service.

Attention ! L'option de contrôle parental n'est pas compatible avec les forfaits bloqués et les cartes prépayées Bouygues Telecom.

Bouygues Telecom propose également la souscription à un abonnement contrôle parental Premium.

<https://www.assistance.bouyguetelecom.fr/offre-factures/souscrire-resilier-options/controle-parental-premium>

Pour plus de renseignements consulter la page :

<https://www.corporate.bouyguetelecom.fr/nous-connaître/en-bref/controle-parental/>